



... en
chargement

83041 Toulon cedex 09

Lundi au vendredi 9h à 12h – 14h à 17h

Le public pourra consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par courrier postal au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie – Place de la République - 83320 Carqueiranne ou par voie dématérialisée en utilisant le formulaire " contact " (thème : enquêtes publiques environnementales) sur le site internet des services de l'État dans le Var www.var.gouv.fr.

Monsieur Marc SOREL, Lieutenant-colonel de Gendarmerie (E.R.), désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public les jours suivants :

Permanences	Mairie de Carqueiranne	Métropole Toulon Provence Méditerranée
Lundi 1 ^{er} juillet 2019	9h – 12h	-
Mardi 9 juillet 2019	14h – 17h	-
Mercredi 17 juillet 2019	-	9h – 12h
Jeudi 25 juillet 2019	14h – 17h	-
Vendredi 2 août 2019	9h – 12h	-

Les informations sur le projet pourront être demandées auprès du préfet, responsable du projet de concession (direction départementale des territoires et de la mer du Var, service domaine public maritime et environnement marin, Boulevard du 112^{ème} Régiment d'Infanterie - CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX).

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance de l'avis d'enquête et de l'ensemble du dossier sur le site internet de l'État dans le Var. Les observations reçues par courriel seront consultables sur ce site. Cette consultation pourra également se réaliser depuis un poste informatique dédié et installé en Préfecture du Var aux heures d'ouverture de celle-ci.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la Métropole Toulon Provence Méditerranée, en mairie de Carqueiranne, en préfecture du Var (DDTM du Var, service aménagement durable) et sur le site internet de l'État dans le Var.

Le préfet du Var pourra accorder la concession de plage à la Métropole Toulon Provence

Méditerranée par arrêté préfectoral.



MAIRIE DE CARQUEIRANNE

Place de la République
83320 Carqueiranne

HORAIRES :
LUN - VEN : 8H30 > 12H
14H > 17H
SAM : 8H30 > 12H